

Examen arbitrage le 1er décembre

Nouvelle date pour l'examen (avancé de 15 jours / l'année dernière) et en plus **la formule a changé**.

Pour AF0 anciennement AF3, on a :

- UV2 qui durait 2h s'appelle UV0 et dure maintenant 1 h
- UV3 qui durait 2h s'appelle UVT et dure 3h

Une session d'examen se tiendra **le samedi 1er décembre 2018 de 8 h 30 à 12 h 45**. Les arbitres et futurs arbitres qui souhaitent passer l'UVR, l'UVC, l'UV0 et l'UVT, doivent s'inscrire en s'adressant directement auprès de leur DRA.

Les candidats à l'UVT recevront (*au plus tard le 17 novembre*) une première partie à faire chez eux puis termineront leur UV informatisée le jour J.

Pour les DRA, **la date limite** de transmission des listes d'inscrits est **fixée au jeudi à minuit**. Aucune inscription ne sera prise en compte après cette date.

Il est rappelé que cette session d'examen sera « dématérialisée », donc informatisée. Ce qui signifie que les candidats composeront sur leur propre ordinateur.

Toutefois **exceptionnellement** si certaines personnes n'ont pas d'ordinateur, cela arrive rarement mais cela existe, ainsi que des personnes n'étant pas à l'aise avec les traitements de texte, ils pourront composer sur format papier comme auparavant. **Dans ce cas c'est le surveillant qui scannera les copies pour les renvoyer par mail.**

[Le guide des examens](#) à l'intention des candidats est disponible dans la colonne de droite.

N'oubliez pas de mettre à jour vos fichiers : [Livre de l'Arbitre](#) et [les règlements des compétitions toutes catégories](#).